



DECLARATION CFDT

Ajout de postes plasma sans changement d'horaires : Nîmes, Cahors, Albi, Auch, Montauban, Rodez (CSE juin 2026)

DECLARATION DE L'ENSEMBLE DES ELUS ET REPRESENTANT CFDT

L'ajout d'automate de plasma s'inscrit pleinement dans la dynamique plasma engagée par l'EFS au bénéfice du soutien au LFB.

Les élus CFDT constatent que le nombre de donneurs est amené à croître de manière significative avec l'ajout de ses automates sans effectif supplémentaire.

A Nîmes, Montauban, Cahors et Auch, comme sur d'autres site d'ailleurs, une seule personne assure l'accueil des donneurs, le téléphone et la collation. Nous nous interrogeons sur l'augmentation de la charge de travail de cette personne qui devra accueillir des donneurs supplémentaires.

Les personnels ont exprimé leurs doutes quant à l'intérêt d'une machine supplémentaire. Les équipes s'interrogent et s'inquiètent : augmentation de la charge de travail, équilibre vie privée/vie professionnelle. Nous vous alertons sur ces conséquences concrètes. Après ces ajouts d'automates quelle sera la prochaine étape ?

Certainement une nouvelle dégradation des conditions de travail.

Et c'est bien là qu'est le rôle des représentants du personnel : savoir anticiper les évolutions à venir et les conséquences futures sur les conditions de travail et la conciliation vie privée vie professionnelle.

Sont prévues dans ce projet à moyen terme sur toutes les Maisons du Don : une augmentation de l'amplitude des journées, du travail en soirée, du travail le samedi et, c'est évident, une organisation tendant vers 4 machines de plasmaphérèse par IDE et une « saturation » des rendez-vous ! Pour preuve, le CSE est informé ce jour sur l'ajout d'automates de plasmaphérèse sans changement d'horaires sur les sites de Nîmes, Albi, Auch, Montauban et Rodez.

C'est tout le personnel qui subira une dégradation de ces conditions de travail, mais aussi les donneurs ! Sur Nîmes, Montauban, Cahors et Auch, une seule personne assure à la fois l'accueil physique, l'accueil téléphonique et la surveillance de la collation. Pour la CFDT, la question sur la qualité de la surveillance des donneurs se posent.

Une question essentielle demeure toujours sans réponse : les plasmas prélevés par l'EFS servent-ils prioritairement pour les patients français comme l'affirment les communications institutionnelles ?

En l'absence de volet social dans le projet d'accélération de l'Ambition Plasma, et en l'absence d'une politique claire de l'État et de l'EFS concernant la souveraineté sanitaire en médicaments dérivés du plasma, les représentants CFDT, dans le respect de leur mandat au CSE, leur engagement syndical et en cohérence avec leurs positions au national et en région sur ces sujets, émettront un avis défavorable.